

Un « budget de combat »... perdu ?

Le budget présenté ce matin aux organisations syndicales s'inscrit dans la continuité de la RGPP quand il ne va pas au-delà. Il est en effet question de réduire encore les dépenses de fonctionnement des services par : « des mesures d'organisations » ; « la recherche de mutualisation de fonctions et de moyens » ; « une politique de rationalisation » etc.